

Essonne

LE DÉPARTEMENT

— TERRE D'AVENIRS —



# Le grand débat national

À l'initiative du Président de la République, le Gouvernement engage un Grand Débat National permettant à toutes et tous de débattre de questions essentielles pour les Français.

DES DOLÉANCES DE 1789

AU GRAND DÉBAT DE 2019

SERVICE ÉDUCATIF

[archives.essonne.fr](http://archives.essonne.fr)

[centenaire1914-1918.essonne.fr](http://centenaire1914-1918.essonne.fr)

ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES

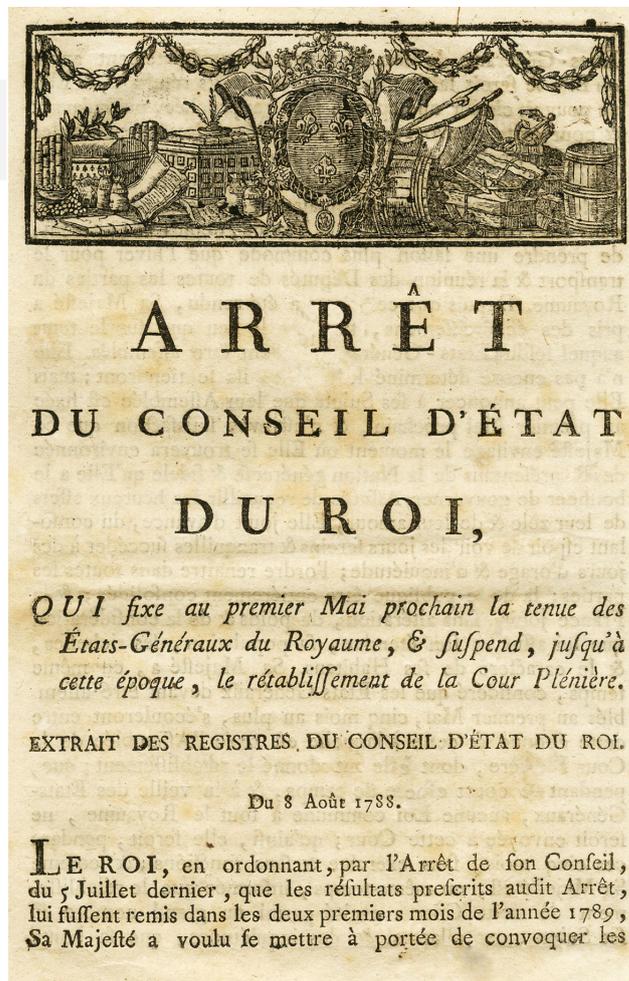
# 1789 : LES CAHIERS DE DOLÉANCES EN ESSONNE

## I LA PRÉPARATION DE LA RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX

Doc.1 : Arrêt du conseil du Roi, 8 août 1788.  
Archives communales de Corbeil-Essonnes - AA20

Le 5 juillet 1788, un arrêt du Conseil d'État a annoncé la réunion des États généraux. Le roi dut s'y résoudre pour trouver une solution à la crise financière qui se manifestait par un déficit budgétaire important et chronique. Le premier texte réglementant la réunion des États généraux, convoqués pour le 1<sup>er</sup> mai 1789, fut promulgué par Louis XVI le 8 août 1788. Les États généraux n'avaient pas été convoqués depuis 1614.

Le 24 janvier 1789, le roi signe le règlement qui organise la procédure électorale : chacun des trois ordres du royaume doit élire des députés qui apporteront les cahiers de doléances de leur état à Versailles pour l'ouverture des États généraux le 5 mai 1789.



### La rédaction des cahiers :

Les nobles et les membres du clergé, peu nombreux, sont convoqués au chef-lieu du bailliage\* où ils rédigent directement leur cahier et désignent leurs députés.

Pour le Tiers État, qui représente 98% de la population, le système est plus complexe :

- Dans les paroisses rurales, les habitants s'assemblent après la messe du dimanche, devant l'église ou sur la place du village. L'assemblée des habitants rédige un cahier de doléances que des députés élus doivent apporter au chef-lieu du bailliage.

- Dans les villes, on s'assemble par quartiers, par corporations ou par métiers pour rédiger un cahier. L'assemblée de la ville élabore un cahier que des députés élus doivent également transmettre au chef-lieu du bailliage.

Les députés élus par les paroisses rurales et les villes se réunissent ensuite au chef-lieu du bailliage et procèdent à la synthèse des différents cahiers pour élaborer un cahier unique.

\* **Bailliage** : circonscription juridique et judiciaire placée sous

14. avril 1789.

Aujourd'hui Mardi Quatorze Avril mil sept  
cents quatrevingt neuf

En l'assemblée convoquée au son de la cloche, en la  
manière accoutumée, nous comparus en l'Auditoire,  
pardevant nous Louis-Augustin Laisné Lieutenant  
des Baillage et Châtellenie du Marquisat de Bruyères  
le Châtel et dépendances, assisté du Greffier ordinaire  
de ce Siège,

Les Officiers Municipaux, Habitans et Communauté  
de la dite Paroisse de Bruyères-le-Châtel, ci-après  
nommés, Sçavoir,

François Delagarde Syndic municipal,  
Jean-Louis Coret,  
Claude Sallé,  
Pierre-Jean Gateau,  
François Bruncau,  
Pierre-Nicolas Ollivier, [...41 noms suivent]

Tous nés François ou naturalisés, âgés de vingt cinq ans,  
compris dans les rôles des impositions, habitans de lad. Paroisse  
composée de cent trente deux; lesquels, pour obéir aux  
ordres de Sa Majesté, portés par ses Lettres données à Versailles  
le vingt quatre Janvier 1789. pour la convocation et tenue  
des Etats généraux de ce Royaume; et satisfaire aux  
dispositions du Règlement y annexé, ainsi qu'à l'ordonnance  
de M. le Lieutenant Civil du Châtelet de Paris, du quatre  
du présent mois, dont ils nous ont déclaré avoir une parfaite  
connaissance, tant par la lecture qui s'en est faite en être faite,  
que par la lecture et publication ci-devant faite au Prône  
de la Mess. de Paroisse par M. le Curé de vant hier, et  
par la lecture, publication et affiches parilleme faites,  
le même jour, à l'issue de lad. Mess. de Paroisse, audesant  
de la porte principale de l'Eglise; nous ont déclaré qu'ils  
alloient d'abord s'occuper de la rédaction de leur Cahier  
de doléances, plaintes et remontrances; et en effet y ayant  
vaqué, ils nous ont représenté ledit Cahier qui a été  
signé par ceux d'icelle Paroisse, qui s'en sont signés, et par  
nous, après l'avoir coté par première et dernière pages,  
et paraphé ne varietur, au bas d'icelle.

A desuite ledits habitans, après avoir mûrement

délibéré sur les choix des Députés qu'ils sont tenus de nommer, en conformité d'édits Lettres du Roi, et Règlement y annexé, et les voix ayant été par nous recueillies en la manière accoutumée, la pluralité des suffrages s'en est réunie en faveur des Sieurs Jean Baptiste Coret et Alexis Joseph Laperche Laboureur & Demourans l'un en la Ferme de Bourguenif, l'autre en la Ferme de la Forest;

qui ont accepté l'édit Commission et promis de s'en acquiescer fidèlement.

L'édit nomination des Députés ainsi faite, lesdits Habitans ont, en votre présence, remis auxdits Sieurs Jean Baptiste Coret et Alexis Joseph Laperche leurs Députés, la cahiers, afin de les porter à l'Assemblée qui se tiendra le Vif, huit du présent mois, devant M. le Prévot de Paris, et leur ont donné tous pouvoirs requis et nécessaires, à l'effet de les représenter en ladite Assemblée, pour toutes les opérations prescrites par l'ordonnance susdite de M. le Lieutenant Civil; comme aussi de donner tous pouvoirs généraux et suffisans de proposer, remontrer, aviser et consentir tout ce qui peut concerner les bassins de l'Etat, la réforme des abus, l'établissement d'un ordre fixe et durable dans toutes les parties de l'Administration, la prospérité générale du Royaume, et le bien de tous et de chacun des Sujets de Sa Majesté.

Notaires, Priseurs, Messieurs Laperche  
Gerval avoué en son nom  
trouillbert in demeuré y Michel Pierre Sallé  
J.B. Coret Cahiers Deblayeur Jacques  
Pierre Chassant Jacques Allerton Marcou  
Claude Godolle Ballart Laperche  
Didier Coret C. Blavet Michel Perray  
Gautier crevaux Louis Du ranc  
Marie a la femme Lemaire  
André Pierre Bateau Leprince  
Coret Michel Delorme Dupont  
Antoine Requiere Antoine Piffre  
Louis Fellet B. Oucroy Griffier  
Dauphin

#### Questions :

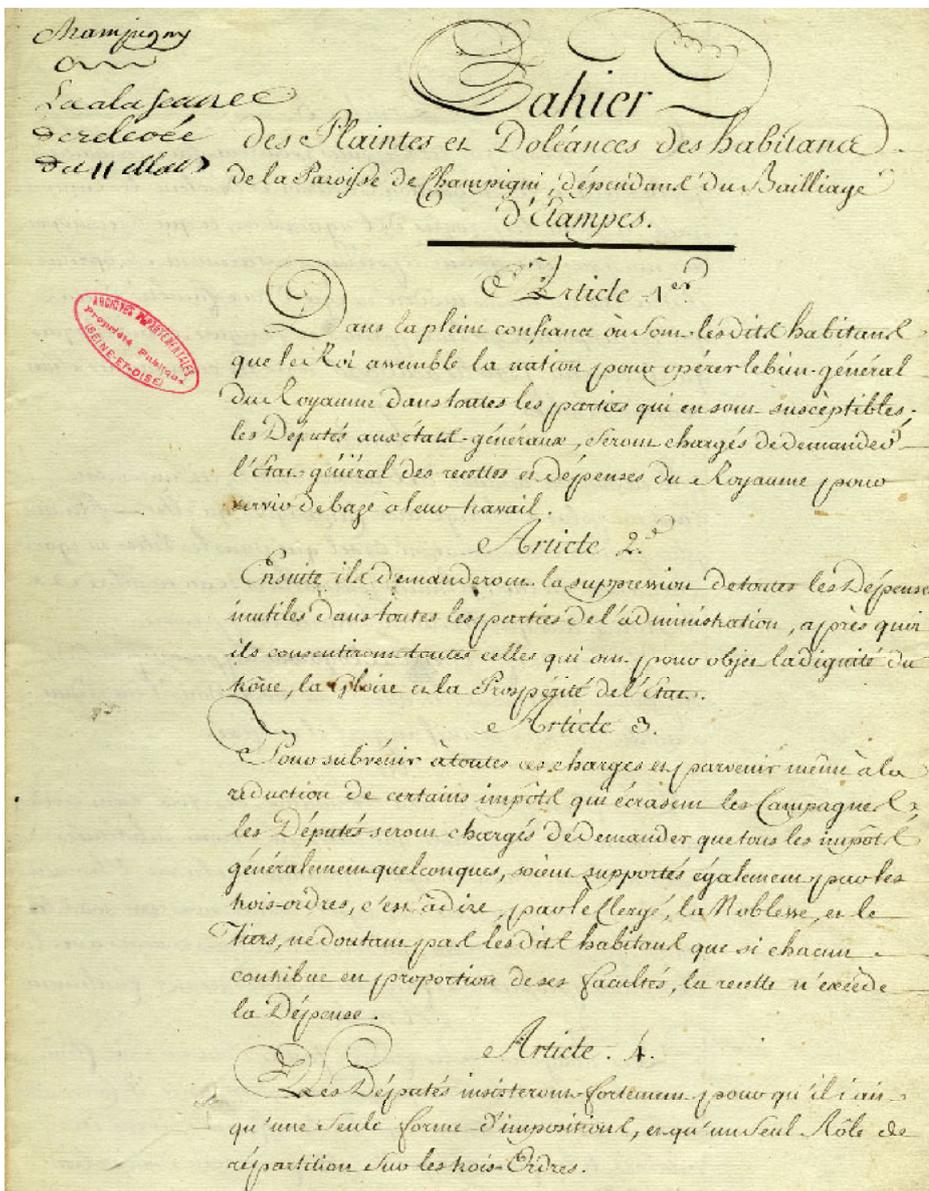
- 1 - Comment l'assemblée est-elle convoquée ?
- 2 - Quelles conditions faut-il remplir pour participer ?
- 3 - Comment les habitants ont-ils eu connaissance de l'ordonnance du roi ?
- 4 - Qui sont les 2 députés élus ?
- 5 - Que doivent-ils faire à l'assemblée qui se réunira à Paris ?

## II LA RÉDACTION DES CAHIERS DE DOLÉANCES : DES FORMES ET PRÉSENTATIONS DIVERSES

Certains cahiers de paroisses rédigés dans l'Essonne font précéder les articles d'un préambule. La majorité d'entre eux est composée d'articles numérotés de longueur variable, mais dans certains, ceux-ci ont été regroupés en chapitres (les impôts, l'agriculture, la justice, etc.). Dans d'autres, ils ont été écrits en continu. Quelques cahiers sont extrêmement longs et détaillés alors que d'autres sont plus sommaires : celui de Ballainvilliers atteint 500 articles, alors que celui de La Norville ne se compose que de 3 paragraphes.

**Doc.3 : Le préambule des cahiers de doléances de Verrières-le-Buisson.** Archives nationales.

« Nous, habitants et propriétaires composant l'assemblée du tiers état de la paroisse de Verrières, présidée par le sieur Vitallis, seigneur de Migneaux, syndic municipal, et assemblés en la forme prescrite par le règlement de sa majesté, dans l'église paroissiale de ce lieu, avons unanimement arrêté de charger nos députés en l'assemblée des trois ordres de la prévôté de Paris de faire pour le bien général du royaume, pour celui de notre province et particulièrement pour celui de cette paroisse, les demandes, plaintes et doléances insérées au présent cahier ... »



**Doc.4 : Cahier de doléances de Champigny, 8 mars 1789.**  
Arch. dép Essonne - B/1530.

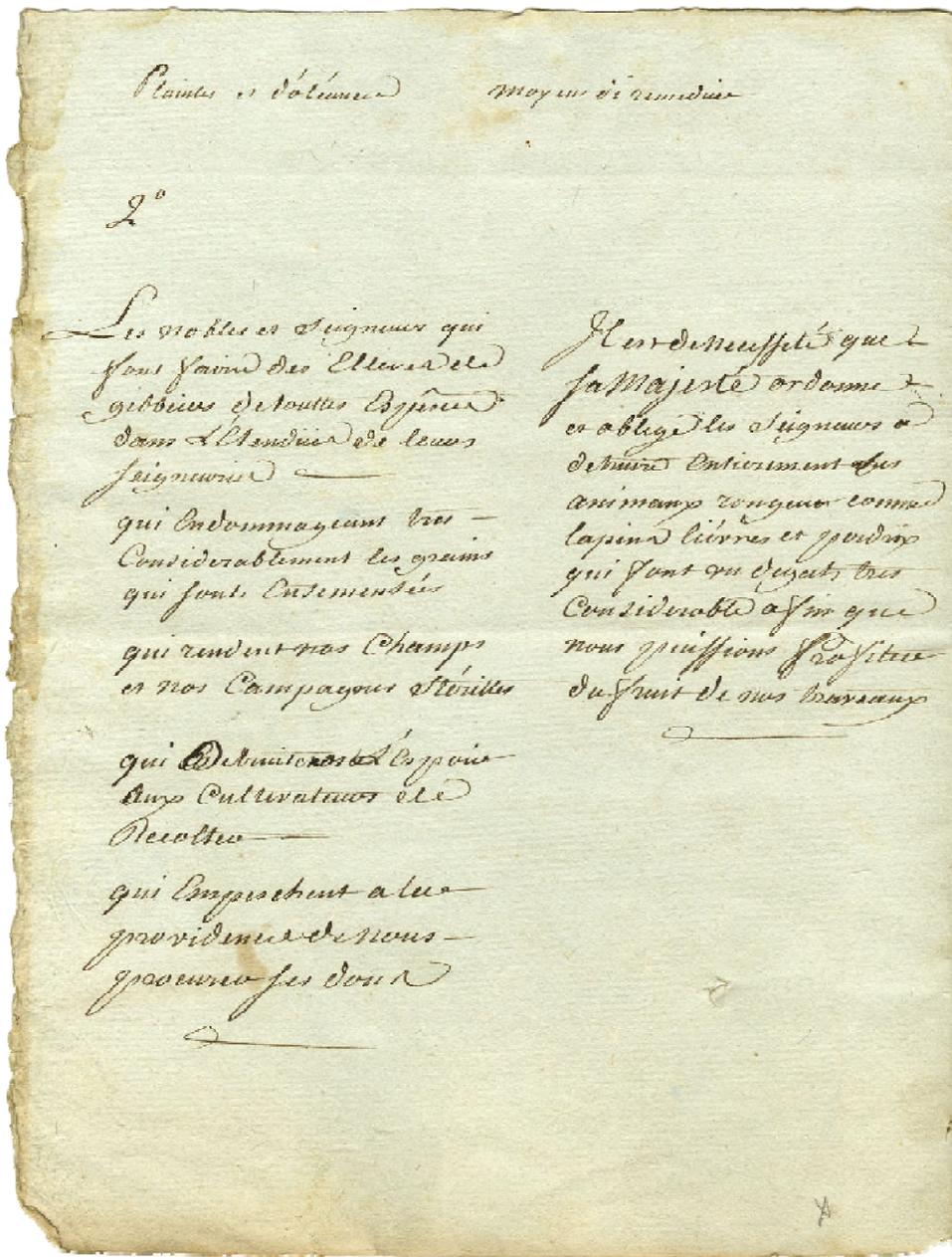
### Questions :

**Doc.3 : À quoi sert un préambule ?**

**Doc.4 :**

**1- Comment sont classées les doléances dans ce cahier ?**

**2 - Le premier article correspond-il à une vraie doléance ? À quoi sert-il ?**



**Transcription du texte (elle respecte l'orthographe de l'époque) :**

**Plaintes et doléances**

2°  
Les nobles et seigneurs qui  
font faire des élèves de  
gibbiers de toutes espèces,  
dans l'étendue de leurs  
seigneuries,  
qui endommageant très  
considérablement les grains  
qui sont ensemencés,  
qui rendent nos champs  
et nos campagnes stériles,  
qui détruisant l'espoir  
aux cultivateurs de  
récolter,  
qui empêchent à la  
providence et nous  
procurer ses dons.

**Moyens de remédier**

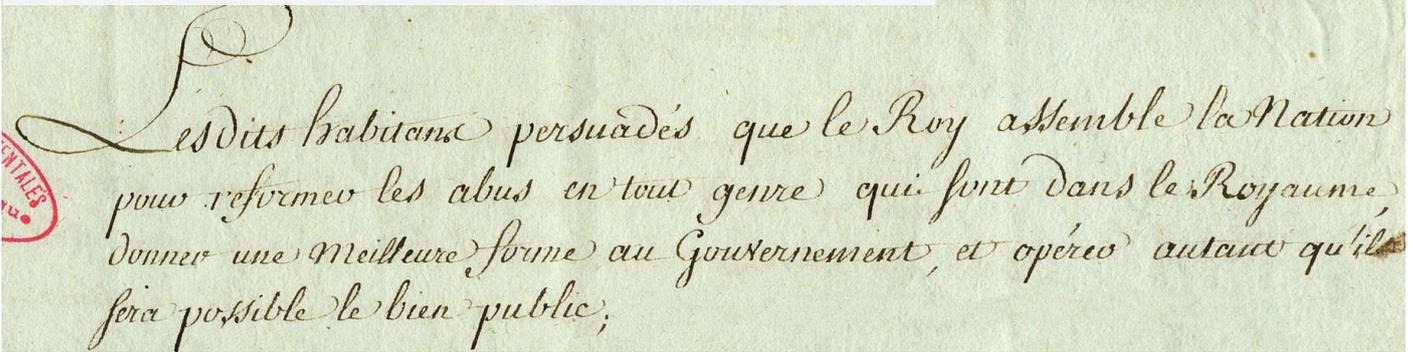
Il est de nécessité que  
sa Majesté ordonne  
et oblige les seigneurs à  
détruire entièrement les  
animaux rongeurs comme  
lapins, lièvres et perdrix  
qui font un dégats très  
considérable afin que  
nous puissions profiter  
du fruit de nos travaux.

**Question :**

**Doc.5 : De quelles façons ont été  
disposées les doléances dans ce  
cahier ?**

### III UN ESPOIR SE LÈVE

**Doc.6 : Extrait du cahier de doléances de Champmotteux, 1<sup>er</sup> mars 1789.**  
Arch. dép Essonne - B/1530

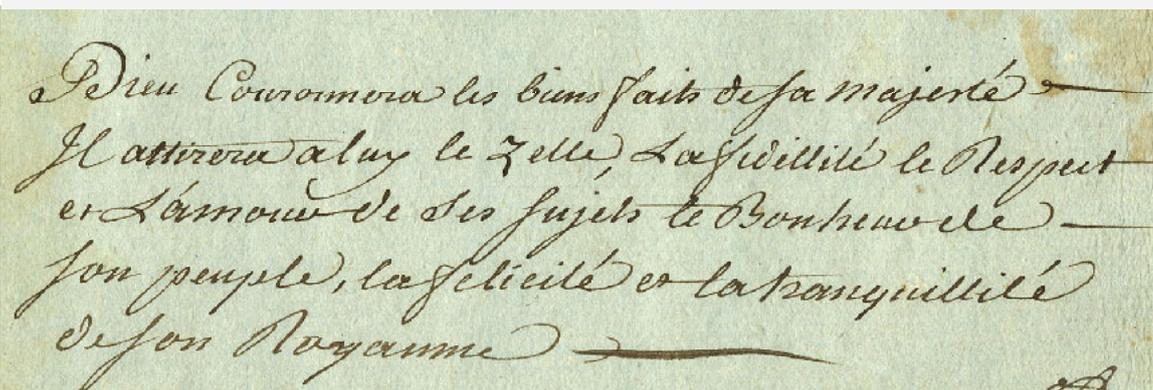


Lesdits habitans persuadés que le Roy assemble la Nation pour reformer les abus en tout genre qui sont dans le Royaume, donner une meilleure forme au Gouvernement, et opérer autant qu'il sera possible le bien public;

**Doc.7 : Extrait du cahier de doléances de Corbeil.**  
Archives communales de Corbeil-Essonnes.

« ... alors, par l'ordre qui renâtra toutes les alarmes, toutes les inquiétudes publiques se dissiperont, de beaux jours succéderont aux orages qui ont tant affligés les bons citoyens, et notre prince si digne d'être aimé se verra véritablement appelé le père de son peuple ».

**Doc.8 : Extrait du cahier de doléances de Ballancourt, 9 mars 1789.** Arch. dép Essonne - B/1530.



Dieu Couronnera les bienfaits de sa majesté  
Il attirera à luy le zelle, la fidellité le Respect  
et l'amour de ses sujets le Bonheur de  
son peuple, la félicité et la tranquillité  
de son Royaume

« ... Dieu couronnera les bienfaits de sa majesté.  
Il attirera à luy le zelle, la fidélité, le respect  
et l'amour de ses sujets, le bonheur de  
son peuple, la félicité et la tranquillité  
de son royaume ».

**Doc.9 : Cahier de la ville et faubourgs de Corbeil.** Archives nationales.

(...)- Pour rendre au commerce de Corbeil l'activité dont il est susceptible, et à la ville même tous les avantages qu'elle peut attendre de sa situation :

Elle demande :

Que toutes les charges municipales (...) soient électives comme elles l'étaient autrefois,

Que tous les chemins nécessaires pour faciliter l'arrivée à Corbeil soient, les uns parachevés et les autres établis ...

Que le marché à blé, pour lequel il a été construit une halle superbe soit mis en vigueur,

Que les foires qui se tenaient anciennement à Corbeil soient rétablies,

Que le prix de la voiture du coche d'eau et le port de marchandises qui ont été doublés depuis quelques années soient remis à l'ancien,

Que le magasin à blé et ses moulins soient vendus ou loués à un particulier qui travaillera pour le public et payera les impôts comme les autres habitants (...). Dans ce moment actuel (...) ni les boulangers, ni les particuliers qui se trouvent avoir besoin de farine ne peuvent s'en procurer à ce magasin qui, dit-on, n'est que pour l'approvisionnement de Paris ...

Que le pont sur la Seine ... soit réparé et entretenu,

Que le couvent des Récollets, (..) soit supprimé et ses bâtiments et terrains donnés à la ville qui en fera un Hôtel - Dieu où les pauvres malades seraient beaucoup mieux ; ...

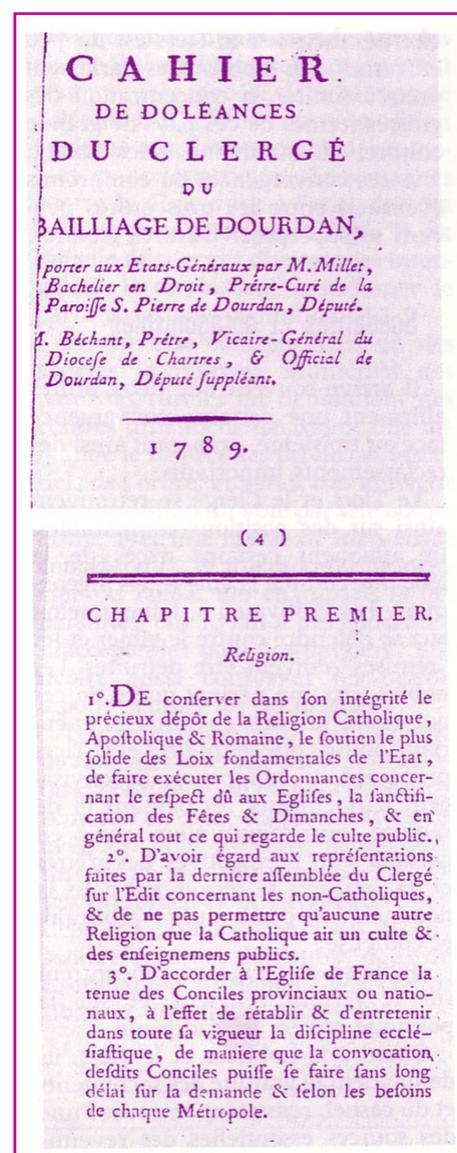
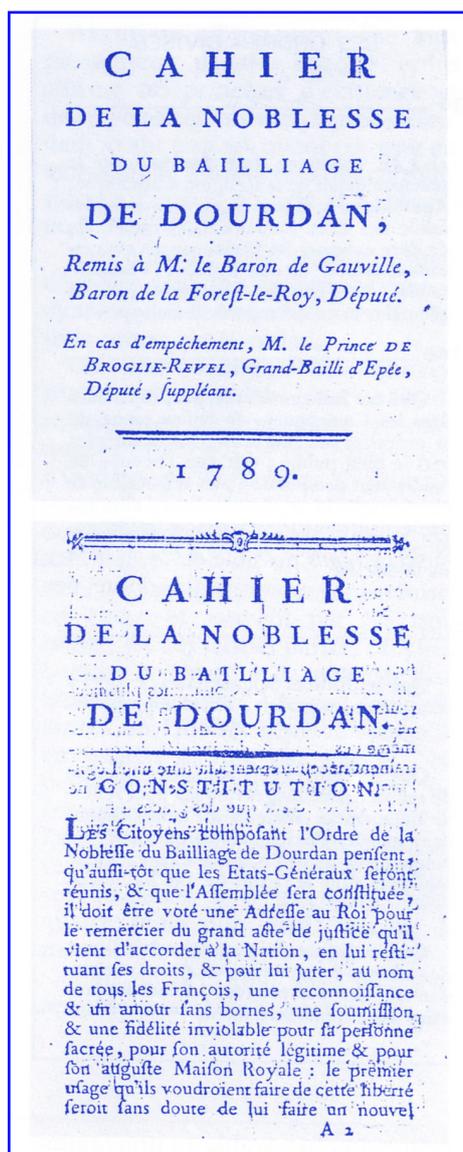
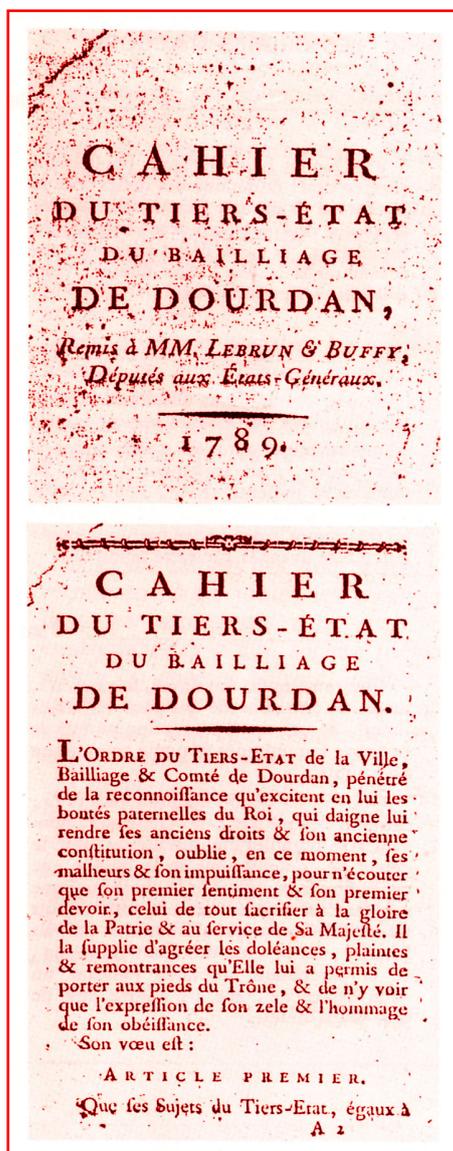
Que la fondation du collège soit rétablie (...) afin que (...) tous les enfants de la ville et des faubourgs reçoivent gratuitement une bonne éducation.,

**Question : À partir des documents 4, 5, 6 et 9, reproduisez et complétez le tableau ci-dessous dans lequel vous classerez les diverses doléances énoncées dans ces cahiers.**

| N° du doc. | Lieu et ordre rédacteur du cahier | Domaines/ thèmes abordés | Doléances principales |
|------------|-----------------------------------|--------------------------|-----------------------|
| 4          |                                   |                          |                       |
| 5          |                                   |                          |                       |
| 6          |                                   |                          |                       |
| 9          |                                   |                          |                       |

**Doc.10 : Cahier de doléances du Tiers État, de la Noblesse et du Clergé, 1789.**

Extrait de « 89 en Essonne, le temps des doléances » avec l'aimable autorisation de Serge Bianchi, Arch. dép Essonne - Per/89.



Chaque ordre du bailliage de Dourdan rédige séparément son cahier au chef-lieu.

Le Tiers État opère la fusion des 19 cahiers de paroisses. La Noblesse et le Clergé rédigent directement leur propre cahier.

**Noblesse**

les États-Généraux statuent provisoirement que tous les impôts actuels momentanément autorisés continueront à être payés, mais seulement pendant le cours de la présente tenue, voulant qu'il n'y ait point d'autres contributions que celles qui auront été établies par la présente Assemblée avant la première séparation.

Que ces Justices subalternes, répandues dans les Campagnes, & faisant partie de la propriété des Seigneurs, soient dirigées vers le bien public; que l'on s'occupe de rendre leur composition plus respectable & leur subordination plus régulière; elles appartiennent aux Citoyens de tous les Ordres, & peuvent éclairer de plus près, les vices de la Société.

**Tiers Etat**

Que tout impôt, soit direct, soit indirect, ne puisse être accordé que pour un temps limité, & que toute perception au-delà de ce terme soit regardée & punie comme une concussion.

Que tous les impôts établis depuis 1614, dernière époque des États-Généraux, pouvant être regardés comme illégaux par le défaut de consentement de la Nation, & cependant le maintien de la chose publique exigeant un revenu actuel, ces impôts soient confirmés provisoirement par Sa Majesté, sur le vœu des États-Généraux, & la perception ordonnée pendant un délai déterminé, qui ne pourra être de plus d'une année.

Que les Justices Seigneuriales, érigées à titre purement gratuit, soient supprimées.

Que les Justices Seigneuriales, distraites du ressort des Bailliages Royaux pour ressortir nuement au Parlement, autres cependant que les Pairies, en ce qui concerne uniquement les droits de la Pairie, soient replacées dans le ressort de ces Bailliages.

Que les Justices Seigneuriales dont l'érection n'a pas été gratuite, ou dont l'usurpation ne sera pas prouvée, soient supprimées avec remboursement.

**Clergé**

8°. Que les États-Généraux publient un compte exact & détaillé des dettes dont la Nation va se charger, qu'ils déterminent la quotité de l'impôt qui sera affecté à leur liquidation, & qu'ils fixent l'époque consolante où la Nation, enfin libérée, verra diminuer ses contributions.

1°. **DE** conserver dans son intégrité le précieux dépôt de la Religion Catholique, Apostolique & Romaine, le soutien le plus solide des Loix fondamentales de l'État, de faire exécuter les Ordonnances concernant le respect dû aux Eglises, la sanctification des Fêtes & Dimanches, & en général tout ce qui regarde le culte public.

#### Questions :

- 1) Résumer les doléances principales de chacun des trois ordres.
- 2) Mutualiser et comparer : - Sur quoi les ordres sont-ils d'accord? - Sur quoi s'opposent-ils?
- 3) Quelles sont les doléances spécifiques du clergé?

## I LA PRÉPARATION DU GRAND DÉBAT

|  |  |
|--|--|
|  <p>Liberté • Égalité • Fraternité<br/>RÉPUBLIQUE FRANÇAISE</p> |  |
| <p>MINISTÈRE<br/>DE LA COHÉSION<br/>DES TERRITOIRES<br/>ET DES RELATIONS<br/>AVEC LES<br/>COLLECTIVITÉS<br/>TERRITORIALES</p>                    |  |

Paris, le 16 janvier 2019

Madame la Maire, Monsieur le Maire,

A l'initiative du Président de la République, l'Etat engage sur tout le territoire un grand débat national, démarche inédite de consultation de tous nos concitoyens, devant leur permettre de témoigner, d'exprimer leurs attentes mais aussi leurs propositions de solutions. Le gouvernement souhaite d'abord les interroger sur quatre grands thèmes : la fiscalité et les dépenses publiques, l'organisation des services publics, la transition écologique, et enfin, la démocratie et la citoyenneté.

Le Président de la République vient d'adresser à tous les Français une lettre qui fixe le cadre et les objectifs du débat et le Premier ministre a détaillé les modalités de mise en œuvre de cet exercice inédit pour notre pays.

Pour assurer la réussite de ce débat, il est nécessaire de l'organiser dans des conditions qui garantissent sa neutralité et son impartialité. A l'image des consultations électorales, son organisation pratique est assurée par les services de l'Etat. Une mission du grand débat national a été créée et est placée sous l'autorité du Premier ministre. Elle met à votre disposition des ressources documentaires, y compris sur le volet pratique, pour organiser les débats et assurera le suivi quotidien de son déroulement. Dans chaque préfecture, un référent du grand débat national a été désigné pour être votre interlocuteur territorial.

Au nom du gouvernement, la mobilisation des différents acteurs pour le grand débat sera assurée par Emmanuelle Wargon, Secrétaire d'Etat auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, et par moi-même.

Pour garantir l'indépendance du grand débat, un collège de garants sera désigné. Indépendants du gouvernement et reconnus pour leur engagement au service de l'intérêt général, ils s'assureront de l'impartialité et de la transparence de la démarche. Ils veilleront à la régularité de la méthode et à celle des travaux d'analyse et de synthèse des contributions recueillies.

Ce collège des garants sera composé de cinq membres - deux désignés par le gouvernement et trois désignés respectivement par le Président de l'Assemblée nationale, le Président du Sénat et le Président du Conseil économique, social et environnemental.

20, avenue de Ségur – 75007 Paris – Tél : 33 (0)1 40 81 21 22  
[www.cohesion-territoires.gouv.fr](http://www.cohesion-territoires.gouv.fr)

### Doc.1 : Lettre de Sébastien Lecornu aux maires de France, 16 janvier 2019.

Source : *Ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales. Sébastien Lecornu, Ministre des collectivités territoriales a été nommé, avec Emmanuelle Wargon (secrétaire d'Etat à la transition écologique), par Edouard Philippe pour animer et suivre le grand débat national.*

En outre, le gouvernement va proposer à toutes les formations politiques représentées à l'Assemblée nationale ou au Sénat de participer à un comité de suivi, chargé de veiller au plein respect du principe de pluralisme.

En tant que maire, vous pouvez jouer un rôle essentiel dans ce dispositif, en vous investissant dans ce débat selon trois modalités :

- Tout d'abord, si cela n'est pas déjà fait, vous pouvez mettre à disposition un cahier ou des formulaires d'expression citoyenne au sein de votre mairie pour recueillir la parole de nos concitoyens. Afin que le contenu de ces cahiers puisse être pris en compte dans la restitution du grand débat national, vous voudrez bien en transmettre le contenu sous forme électronique à [cahierscitoyens@granddebat.fr](mailto:cahierscitoyens@granddebat.fr), ou à l'adresse suivante : *Mission Grand Débat National - 244, boulevard Saint-Germain - 75007 Paris*.
- En tant que figure familière de nos concitoyens, à même de créer cette animation démocratique, je vous encourage, pour ceux qui le souhaitent, et en toute liberté, à organiser et animer des réunions d'initiatives locales. Le site [www.granddebat.fr](http://www.granddebat.fr) vous propose le kit méthodologique pour l'organisation d'un débat ainsi que des informations concernant votre territoire. **Si vous souhaitez un appui pour trouver un animateur**, vous pouvez contacter la mission via son numéro vert (France Métropolitaine 0800 97 11 11 – Outre-mer 01 82 71 03 39) ou à l'adresse électronique : [reunionslocales@granddebat.fr](mailto:reunionslocales@granddebat.fr). Vous pouvez enfin vous rapprocher du référent au sein de la préfecture de votre département dont le nom vous sera communiqué par votre préfet dans les prochains jours.
- A tout le moins, je souhaite que vous puissiez accueillir avec bienveillance toutes les demandes qui pourront vous parvenir, émanant de collectifs citoyens ou d'associations, et de leur mettre à disposition les moyens matériels nécessaires pour la libre tenue des débats, et d'être ainsi le « tiers de confiance » de cet exercice.

Le Président de la République a décidé d'aller au contact des maires de France pour recueillir les attentes et propositions de nos concitoyens pour améliorer leur quotidien et préparer l'avenir de notre pays. Le débat doit ainsi être l'occasion de vous entendre aussi sur vos préoccupations en tant qu'élu local. Avec Jacqueline Gourault, ministre de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, je reviendrai vers vous prochainement pour que ce débat soit aussi utile pour votre quotidien.



**Sébastien LECORNU**

CHALOU-MOULINEUX

Doc.1 : Extraits des cahiers de Chalou-Moulineux. Arch. dép Essonne, 2939W19.

- Baisse TVA à 2% au lieu de 5,5% sur l'Alimentaire  
sur les produits Frais Trop chers.  
Baisse pour les producteurs - de leur charge mieux ensuite pour les consommateurs.
- Baisse sur l'EAU du Robinet « 5,5% »  
à 2% cela sera mieux.
- Baisse EDF suppression des 20%  
à 5% c'est suffisant.  
- que les magasins et édifices Batiments administratifs économisent leurs lumières  
- isolation de leurs Batiments.
- Chauffage Fuel TVA élevée.
- Pour le futur changement de Chauffage  
Taux des crédits trop élevés
- Transport l'essence 95 est trop élevée  
très fluctuante.. à cause du dollars  
Taxe va diminuer
- Bus dans les tout petits villages « sans commerces »  
URGENT  
Car vieillissement de vos électeurs qui ne pourront pas se déplacer pour vous.  
en comptabilisant « les votes Blancs ».
- Taxe Foncière  
Taxe Local. dite d'habitation | intercommunalité + gp Paris ??  
Trop élevée  
Sans véhicules dans nos communes c'est la mort.. Alors.. 17<sup>e</sup> le Président de la Commission Paris.. c'est loin du Bout de la Pointe de L'ESSONNE SUD

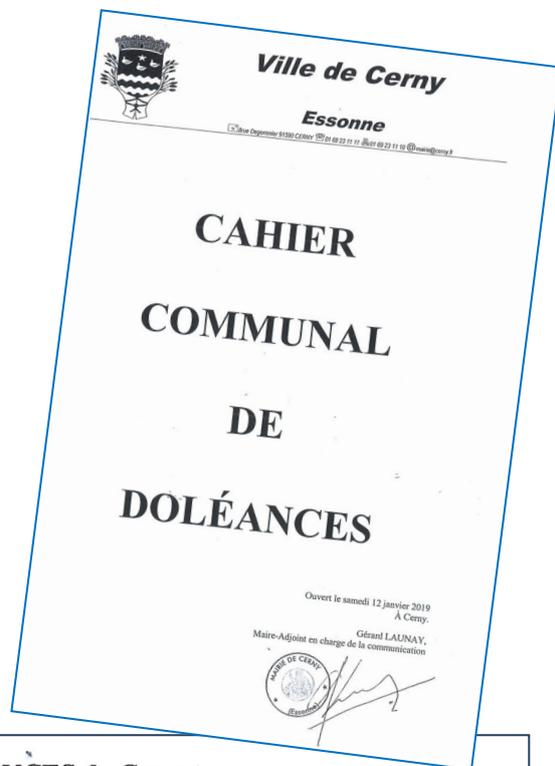
- URGENT. Pour les deserts Médicaux -  
- Si le Patient ne va plus chez le D<sup>r</sup>. qui  
va le conduire !!  
- Trop de Temps pour des R.V. car manque  
de personnel -

- Écoles - ne les fermez pas -

- obligés à avoir INTERNET pour tout...  
quelle belle liberté -

Alors ! évidemment il faudra équiper tous  
vos électeurs et former ces personnes âgées -  
les Factures téléphone + internet élevés

Doc.2 : Ex-  
traits du cahier de Cerny.  
Arch. dép Essonne, 2939W18.



### CAHIER DE DOLEANCES de Cerny

La concertation nationale est urgente et l'expression de chaque citoyen nécessaire (les maires ont un rôle à jouer pour relayer les demandes et les suggestions pour renouer le dialogue ; et redonner une place à la démocratie.

(plusieurs mairies ont mis en place ce mode d'expression sans attendre de directives... initiatives citoyennes obliges!!)

#### SUGGESTIONS :

- 1 - sur le titre du document : « cahier de contributions au débat national ou cahier de participation au débat national » - l'idée étant de dire ce qui ne va pas, mais aussi de faire des propositions constructives.
- 2- faire précéder le nom et adresse de la personne qui écrit dans le cahier (ce qui favoriserait une expression assumée et réfléchie)
- 3- le cahier serait-il séparé en thèmes ?

### LA TRANSITION ECOLOGIQUE :

Obligation du gouvernement français d'interdire tous produits chimiques et OGM en France et dans le monde : **principe de précaution non négociable** et condamner toute pratique nuisible à la vie des animaux (en voie de disparition- pêche à la baleine par exemple, chasse aux gorilles aux éléphants et tous les grands mammifères) ainsi que toute pratique nuisible à la nature (déforestation...) en s'appuyant sur les associations et les scientifiques qui analysent et alertent depuis déjà plusieurs années

La transition écologique l'est-elle vraiment avec l'énergie des panneaux solaires et les batteries des automobiles ??? déjà pour la construction, il y a utilisation de métaux rares (des pays sont spoliés pour ça et des humains souffrent d'exploitation... Puis comment les recycler et où ??

DES SOLUTIONS IL Y EN A PLETORE – RESTE LE COURAGE ET LA VOLONTE... ET L'ENVIE DE CONSIDÉRER LES SUJETS DE REFLEXION NON PAS PAR LE PETIT BOUT DE LA LORGNETTE MAIS DE FACON HOLISTIQUE

Mise en place du RIC et inscription dans la constitution

Non cela ne doit pas être les sphères financières et les multinationales qui gèrent les pays et le monde – surtout pour dévaster, appauvrir, saccager et s'enrichir... Mais bien chaque pays

L'immigration : chaque personne qui migre ne le choisit pas, c'est par défaut de pouvoir vivre dans son pays où sévissent guerre, famine, violence... chaque être humain aspire à la paix et à la dignité. Ne pas penser MASSE MIGRANTE , mais humains cherchant à sauver leur vie et celle de leur famille (rappelons nous les mouvements migratoires pendant la seconde guerre mondiale en France par exemple...)

- L ORGANISATION DE L ETAT :

Stop à une « classe politique » professionnalisée et en complète décalage avec la vie des citoyens français

Stop aux salaires indécents des ministres et autres et aux régimes particuliers qu'ils s'octroient ou alors chaque citoyen s'aligne sur ces régimes particuliers aussi... (retraite, salaire, avantages divers...)

- les partis n'étant plus représentatifs de quoi que ce soit, arrêt immédiat de leur subvention nationale indexée actuellement sur des pourcentages d'élus ne représentant plus les électeurs (bulletins blancs, bulletins nuls, pas de bulletins, ...)

- LA FISCALITE :

Rétablissement de l'ISF (pour une plus juste répartition des finances)

Transparence de l'utilisation des impôts payés (définir les priorités par voies participatives/référendum en s'appuyant sur les élus locaux, les députés)

Pas de radars remplacés (ce qui équivaut à un coût collectif), plus de radars du tout, qui ne sont pas mis en place pour la sécurité quoiqu'on en dise !! mais pour récupérer du financement... Opter plutôt pour une éducation préventive et de responsabilisation avec des afficheurs de vitesse par exemple.

## L'EMPLOI

Réflexion sur les mesures antinomiques concernant le chômage :

- Augmenter le temps de travail des actifs est antinomique avec le traitement du chômage
- Retarder l'âge de retraite est antinomique avec le traitement du chômage

Contrôles efficaces et nombreux des situations de sans emplois:

- Plafonnement des rémunérations
- Chasse aux escrocs

LA SANSE

Réflexion sur l'automatisme ou l'obligation de vaccin. Est-ce utile ou est-ce simplement rentable pour l'industrie pharmaceutique ?

- Transition énergétique -  
Il faut une harmonisation internationale ou européenne, car si l'on peut se procurer des produits moins chers de l'autre côté de la frontière.  
On veut faire payer aux petites voitures diesel la pollution mais les avions ils continuent à nous polluer sans en payer le prix.  
Les cargos qui nous apportent les marchandises d'Asie et principalement de (RPC) polluent gratuitement. Il faut mettre une TVA spéciale.
- La fiscalité  
Encouragez les entreprises qui rapatrient leurs productions.  
L'impôt si les revenus devraient être plus progressif car si un particulier a un revenu exceptionnel, il est imposé à un taux qui passe de 14% à 30% ce qui paraît énorme pour le petit contribuable. Tranches 10% - 20% 30% - 40%.
- organisation de l'Etat  
limiter les privilèges (retraites proportionnelles aux années faites) et autres avantages - - -  
les députés ou sénateurs non présents ou absents sans motifs valables ne devraient pas être rémunérés -
- la santé  
Il faut former davantage de médecins (il faut 10 ans pour former un spécialiste)  
Il faut obliger les jeunes médecins à aller en campagne pendant un minimum de temps (10 ans)

Depuis plusieurs décennies l'état vis à vis du crédit, il doit faire des économies. Voilà plusieurs propositions d'économie.

- 1°) Abolition des privilèges des anciens présidents et anciens ministres.
- 2°) Suppression de tous les comités Théodules (CESE) ils ne servent qu'à placer les politiques battu au élections
- 3°) Suppression des subventions à la presse
- 4°) suppression des subventions aux syndicats
- 5°) Réduire les rémunérations des députés et sénateurs (en Allemagne un député ne touche que 3800€ net pourquoi 5780€ en France)
- 6°) Réduire à la baisse le revenu des Hauts fonctionnaires il est inamovible qu'il touche entre 15000€ et 35000€ mensuel
- 7°) Supprimer les régimes spéciaux de retraite

Voilà un Panel intéressant pour faire des économies

Rétablir les 90 km/h sur les nationales et départementales  
et laisser les préfets juger, là, où se trouvent les  
trous de routes ⊕ dangereux. "Paris décide pour  
tout le monde, sans savoir". Le risque d'endormissement  
est accentué par le manque d'attention peut-être augmenté.  
L'alcool et la drogue sont d'autant ⊕ dangereux  
mais moins contrôlés  
⇒ ⊕, l'argent des radars ne sert pas vraiment à  
l'entretien des routes.

## DOLEANCES AU GRAND DEBAT NATIONAL

### LA PAROLE AU PEUPLE! :

Instauration des « R.I.C », aux niveaux national, régional, local. Chaque citoyen doit pouvoir donner son avis, sur ts les sujets importants, comme :

Les taxes → on n'en peut plus d'être matraqué de prélèvements ! Taxe carbone ...

Le 80 km/h → ras le bol des décisions prises en CATIMINI par des idéologues anti-bagnole,

La réduction drastique des députés et des sénateurs (ainsi que des conseillers régionaux et élus des collectivités territoriales !) → la plupart des lois sont votés dans des émicycles quasiment VIDES !!

Le mariage pour tous, la PMA, ...

Sur l'immigration, le non retour des criminels djihadistes..etc !

Les tracés de route, le parc éolien, l'utilité des ronds points, les budgets, les dépenses, les taxes, les projets touristiques et économiques, les implantations de service public, médical, les regroupements de communes départements, ..etc.. !

ETC....

Afin de réduire le mille feuille administratif (économies !), Suppression des départements, avec modification des régions avec un découpage qui respecte les origines et identités spécifiques, (par exemple, Béarn Bretagne, Alsace, Périgord, Lyonnais, Corse, Provence..etc...)

SUPPRESSION du 80 km/h, décision de bobos parisiens, qui ont tous les services à leur porte !

INTERDICTION du retour des djihadistes, que ts ces criminels perdent la nationalité Française (ils ont fait le choix de quitter le pays en brûlant leur passeport !), et soient jugés dans les pays où ils ont commis leurs crimes !! (quitte à indemniser ces pays pour les frais de jugement !)

ABOLITION DES PRIVILEGES → EGALITE ENTRE TOUS LES CITOYENS !!!!!:

Les mêmes calculs de retraite pour tous, mais en tenant compte de la pénibilité au travail !

Suppression des privilèges et réduction du train de vie des parlementaires, hauts fonctionnaires,

Suppression des financements/subventions aux syndicats, aux médias, aux partis de tt bord, qui ne doivent vivre qu'avec leurs sympathisants/abonnés..etc..

Suppression de l'emploi à vie des fonctionnaires,

Suppression réserve parlementaire des députés,

Un grand débat national lancé par le gouvernement, organisé par la Commission Nationale du Débat public ( CNDP ) a lieu à partir du 15 janvier 2019 et sera clos en avril 2019 ; Il sera clos en avril 2019

Ce débat ouvert à tous les citoyens doit permettre à tous les français de débattre des questions essentielles pour notre pays qui ont été définies sans commencer par demander l'avis des citoyens sur les questions essentielles , ce qui est un comble !

Ainsi le gouvernement a décidé que le débat traitera

- 1- de la transition écologique
- 2- de la fiscalité et des dépenses publiques
- 3- de la démocratie et la citoyenneté
- 4- de l'organisation de l'Etat et des services publics

le thème immigration initialement prévu a été supprimé puis intégré au thème citoyenneté sans fournir la moindre justification

Le gouvernement a exclu du débat un certain nombre de thèmes estimant qu'ils étaient acquis comme la limitation de la vitesse à 80 km /heure

Les thèmes choisis ont pour objectifs d'accompagner les français pour se loger, se chauffer, se déplacer , rendre la fiscalité plus juste, de rendre l'Etat et les services publics plus proches des français et plus efficaces

On constate que de nombreux thèmes importants tels que le pouvoir d'achat , les retraites , la place de l'Europe, ont été omis

D'après les sondages seuls 32%des français entendent participer au débat estimant que le gouvernement imposant les thèmes est biaisé

Il me parait utile pour que le débat ne soit pas biaisé de traiter de l'ensemble des préoccupations des français

### **La préoccupation principale des français est le pouvoir d'achat**

. C'est la revendication principale des gilets jaunes

On ne crée pas la richesse et donc le pouvoir d'achat en regardant le foot à la télévision mais en travaillant . La crise de la France est celle de la paresse. On travaille 15% de moins que dans la moyenne des pays de l'OCDE et la fonction publique est largement sous productive Il faut revoir totalement nos règles sur le travail , en particulier la loi des 35 heures qui est la cause principale de notre retard sur le pouvoir d'achat

C'est un travail de longue haleine car les français veulent à la fois avoir un pouvoir d'achat élevé et travailler le moins possible !

22/1

Il manque de toilettes publiques à Bures.

Il n'y en a même pas à la mairie !!!

Je reviens d'Australie et là-bas il y en a partout, qui sont toujours propres et avec du papier.

La France a beaucoup d'efforts à faire. Elle n'est pas le centre du monde.

- 9) Abrogation de la loi Tambura du mariage pour tous qui détruit la filiation et abaisse obligatoirement à la SMA et GPA généralisée (un monde meilleur !)
- 10) Arrêt du harcèlement des automobilistes sous prétexte de protection de l'environnement, quand dans le même temps le gouvernement (ministère de l'écologie inclus) se promène tous les jours dans de grosses limousines avec chauffeur à des vitesses qui conduiraient chacun d'entre nous en prison, quand ce n'est pas en jets privés ou hélicoptères, pour des déplacements pas uniquement professionnels.

- Fin des avantages à vie de certains politiques : chauffeurs, bureaux, garde du corps, transport gratuits y compris avions en 1<sup>re</sup> classe, et exemption d'impôts.

- Privatiser:

- la poste
- France 2, 3, 4 et 5
- Régie Renault (en entier)

> ECOUTER enfin les FRANÇAIS :

. **Referendum d'Initiative Citoyenne OBLIGATOIRE** pour toutes les grandes décisions : comment le président peut-il signer des traités comme en ce moment sans même en informer les Parlements ?

. **Le pouvoir est aujourd'hui confisqué** par une soit disant « élite » constituée de Politiques qui se reproduisent entre eux ( écoles de hauts fonctionnaires et grandes écoles de commerce ) : dérive de la consanguinité !

. **Grand débat national confisqué** : cadré par E. Macron, dirigé par ses Ministres, avec 5 garants dont 4 sont directement ou indirectement pilotés par l'Elysées + 1 nommé par le Président du Sénat qui ne remettra pas en cause lui-même ses privilèges ( la moitié du Palais du Luxembourg en logement de fonctions, nombre incalculable de serviteurs, ... ), débat télévisé animé par une ministre ( !!! ) = **démocrature** ( dictature à base de promesses électorales )

> RESTAURER L'AUTORITE de l'ETAT qui a disparu :

. **Pas d'Autorité sans un Etat exemplaire** : avantages scandaleux auto-attribués, arrangements avec les copains, dérives judiciaires pour la majorité d'entre eux, aux mains de groupes d'influence ( « mafia » en français )

. Quartiers des métropoles ( dont Paris ) et banlieues abandonnés aux mains de trafiquants au nom d'une **NON discrimination bien pratique** pour les Politiques pour échapper à leurs responsabilités, et où la Police et les Pompiers ne peuvent même plus aller

> STOPPER l'inflation délirante des IMPOTS et TAXES INJUSTES :

. **Chacun doit payer des impôts** ( comme dans les pays nordiques ) sur la base de ses revenus quels qu'ils soient ( salaires, revenus mobiliers, allocations et aides multiples et cumulables, avantages en nature : paiement pour tous dès le premier euro ) : impôts symboliques pour les plus démunis, si nécessaire accroissement de la progressivité de l'impôt pour les très hauts revenus au-delà de 45% ( comme dans les pays nordiques )

> ARRETER de MASSACRER les capacités de PRODUCTION de la France : pas d'avenir et pas d'emplois durables sans production en France

. **Aujourd'hui, la règle est la mise en compétition avec des pays européens ou non, qui ne respectent pas les droits élémentaires des personnes, ni l'Environnement**, soit dans l'ordre 1) traités de libre échange puis 2) vente et 3) à terme fermeture de nos usines délocalisées ( ailleurs y compris en Europe )

. **Activités industrielles assommées de normes** que personne ne respecte sauf nous pour permettre à nos hommes politiques de courir la planète de palaces en palaces, de voyager en jets privés et de briller dans les congrès internationaux : E. Macron élu homme de l'année pour l'Environnement ( mais si !!! )

> ABROGER la loi Taubira dite du « mariage pour tous » qui a initié la destruction de la famille, destruction patiemment poursuivie par la commission nommée de bio-éthique :

Cahier de doléances – Mairie de Bures sur Yvette

Voici les points qui me paraissent les plus importants :

-**Accélérer la simplification administrative** : actuellement pour devenir auto entrepreneur il faut remplir des documents en ligne, que l'on doit envoyer par la poste...à l'ère d'internet il faut 10 jours pour avoir une réponse. Quand un dossier CAF passe d'un département à l'autre, c'est presque comme s'il changeait de pays, il se perd, il faut tout refaire, idem pour l'APL. Ce ne sont que quelques exemples. La redondance des tâches administratives entraîne d'énormes gaspillages.

-**N'avoir qu'un numéro unique pour la CAF, l'APL, l'allocation chômage, la sécurité sociale** (c'est le cas en Suède).

- **Diminuer le nombre de députés et de sénateurs** et mettre fin à certains privilèges : enveloppe de dépenses à justifier mais non contrôlées, allocation obsèques, droits à la retraite différents de ceux des autres français, et tout ce que nous ignorons.....
- 
- **Etre plus attentifs à la souffrance animale** et installer des caméras dans TOUS les abattoirs. Interdire l'abatage rituel des animaux sans étourdissement préalable, ce qui est le cas dans plusieurs pays européens.

Je vous remercie d'avoir mis en place ces cahiers et espère qu'ils seront utiles.

Alors, Mr Macron nous demande de nous exprimer et transmettre nos doléances,

Mais dans une lettre de « cadrage » (que ne reçoivent pas les personnes qui n'ont pas internet... et il faut aller la trouver..-> discrimination et dédain envers les plus défavorisés) il nous indique les seuls sujets qui seront soit disant étudiés !!! Quelle hypocrisie !!!

Et bien non... même si ce n'est pas lu, faisons remonter toutes nos revendications – qui iront probablement à la poubelle !!! direct ! autant que nos votes blancs (exprimés, mais non comptabilisés).

Mes remarques et doléances à Monsieur Macron :

Comptabiliser les votes blancs ou nuls (annotés, rayés, déchirés = dissidents) !

Faire cotiser les robots, où il est évident qu'ils suppriment des personnels et amputent les cotisations de sécurité sociale et de retraite.

### Chômage

#### constat

quand une entreprise fluctue, l'emploi est la première variable d'ajustement ; cela protège l'investisseur contre une stagnation de son rendement financier, mais cela génère la précarité, l'intérim, les CDD, les contrats « zéro heure ».

Actuellement, on précarise l'emploi (plus de CDI, départ transactionnel contraint, droit des salariés plafonné, chasse et suspicion vis à vis des chômeurs), afin d'accroître cette faculté pour l'employeur de baisser très vite sa masse salariale et protéger l'actionnaire.

La mondialisation a raté sa cible, car elle a généré le chômage et la précarité, et ce, à très grande échelle :

+on a ouvert les frontières pour les flux de capitaux, avec des échanges financiers à la vitesse des fibres optiques (ce qui a permis d'enrichir les personnes et organismes financiers)

+on a ouvert les frontières pour les flux de matières, biens et services, par la baisse des droits de douane (ce qui a permis une baisse du prix des produits importés, donc la perte de compétitivité des produits français, donc chômage).

+on n'a pas construit de plate-forme sociale européenne pour équilibrer le coût de la main d'oeuvre entre les pays qui ont une protection sociale et ceux qui n'en ont pas vraiment. Comme les salariés ne peuvent aller vivre dans les autres pays, leur emploi est donc considéré comme trop cher.

Comme on ne veut pas casser la protection sociale, on conserve les cotisations, et les produits français restent structurellement plus chers, donc perdront encore des marchés, d'où le chômage.

#### diagnostic

la concurrence, qui est un des piliers du libre échange, est totalement faussée actuellement en défaveur de l'emploi en France. Si nous voulons conserver le niveau de protection sociale, il faut rétablir un équilibre des échanges car l'Europe sociale n'existe pas.

Un emploi « socialement correct » en France ne doit pas être mis au même niveau qu'un « emploi sans protection sociale » des autres pays .

Actuellement, la France se vide à grande vitesse : perte des emplois manuels au départ, puis perte des emplois cadres, perte des concepteurs, des savoir faire etc

Il ne restera bientôt plus que les produits de luxe

#### propositions ( à contre courant de l'idéologie dominante)

+réinjecter un peu de protectionnisme (peut être aux frontières de l'Europe?)

+taxe carbone pour pénaliser les produits qui viennent de loin (et favoriser la production proche)

+créer une « taxe sociale » sur les produits importés venant de pays sans protection sociale pour rééquilibrer les termes de l'échange. (besoin d'une instance internationale pour en juger)

+favoriser les entreprises ayant une production locale pour une distribution dans la même région.

+autoriser les collectivités locales (communes, département, région) à subventionner les productions locales vendues localement (et donc intervenir sur le marché local)

## Finance

### constat

l'économie est complètement sous contrôle des organismes financiers et des grandes entreprises. On en est arrivé à voir les sociétés privées de mesure du risque financiers (std and poors) émettre des avis et des notes sur les finances des collectivités locales !

Les lois et les amendements sont passés au filtre des lobbies payés principalement par les grands intérêts internationaux, que ce soit au parlement français ou à Bruxelles. Les travaux des commissions de préparation des lois sont surveillés par les lobbyistes pour éviter des lois qui soient défavorables aux grands comptes et aux banques.

Est ce encore de la démocratie ?

### diagnostic

+grande confusion actuelle entre investisseur et spéculateur ; le détenteur de capital qui « investit », place son argent au service d'une entreprise pour l'aider à se développer, investir, innover, créer de nouveaux produits, les vendre et dégager des bénéfices qui rémunéreront salariés et investisseurs. Cela suppose de laisser le temps à l'entreprise de faire cela.

Le spéculateur « joue » à la bourse, sur des actions, des fonds, des spéculations et déplace son argent au gré des tendances et des rumeurs, avec comme seul objectif le rendement maximum immédiat. Cette attitude est incompatible avec les besoins des entreprises, avec l'économie et l'investissement. Dans certains cas, le fond spéculatif achète et détruit l'entreprise s'il pense obtenir davantage d'argent morte que vivante. Cette volatilité détruit des emplois et des investissements.

### propositions

+définir les besoins de financement de l'entreprise de manière plus standardisée

+laisser un minimum de financement dans le régime actuel de la bourse pour des besoins urgents et les échanges de titres

+couvrir les besoins de financement des entreprises par de vrais investissements, avec une bonne rémunération, mais avec engagement de l'investisseur de laisser cet investissement pour la durée dont a besoin l'entreprise (document standardisé contractuel)

+taxer fortement les flux de capitaux spéculatifs qui ne sont pas stables

+taxer les transactions financières pour limiter les excès de volatilité qui sont en partie à l'origine des crash boursiers

+détaxer et garantir les investissements financiers stables et locaux

+bloquer les entreprises françaises qui ont au moins une filiale dans un paradis fiscal

+séparer banques de dépôt et banque d'affaire

### Contribution au Grand débat national

Citoyenneté  
13.02.19

J'écris à propos de la question de la fin de vie.

Comme une très grande majorité de nos concitoyens, je demande que soit légalisée la possibilité d'une aide active à mourir si le malade le demande.

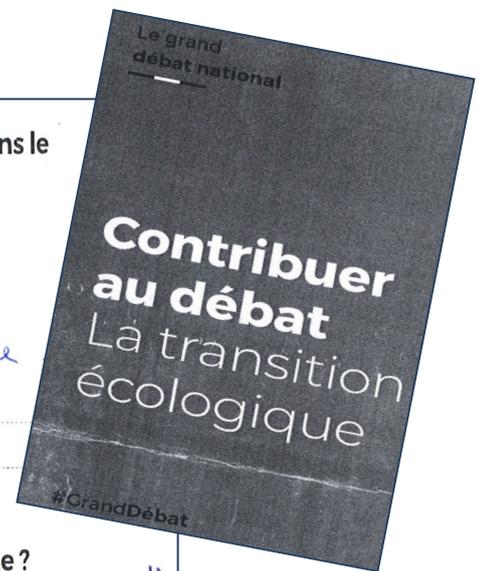
Chacun doit pouvoir choisir librement et selon ses convictions comment terminer sa vie quand elle n'est plus que souffrances, physiques et psychiques.

Cela ouvrirait le champ des possibilités, sans nuire à qui que ce soit.

D'autres pays d'Europe ont adopté des mesures en ce sens, depuis déjà fort longtemps. Pourquoi pas chez nous ?

Il est grand temps de proposer et voter un texte de loi qui légalise l'aide active à mourir.

Ma vie m'appartient, sa fin aussi.



01.

Quel est aujourd'hui pour vous le problème concret le plus important dans le domaine de l'environnement ? (1 seule réponse possible) ??

- La pollution de l'air
- Les dérèglements climatiques (crue, sécheresse)
- L'érosion du littoral
- La biodiversité et la disparition de certaines espèces
- Autres, précisez: →  la survie de l'homme

02.

Que faudrait-il faire selon vous pour apporter des réponses à ce problème ?

si trois lignes suffisaient à ce "problème" ne serait pas les important!

17.

Y a-t-il d'autres points sur la transition écologique sur lesquels vous souhaiteriez vous exprimer ?

- le coût écologique énorme des ordinateurs et portables
- l'énorme pollution des déchets non recyclables (métaux lourds) qui sont en très grande quantité!

### TRANSPORT : CAMIONS SUR AUTOROUTE :

Justificatif :

Les camions se dépassant sur autoroute avec des vitesses similaires, mettent des kilomètres pour se dépasser, créent des situations très dangereuses.

Mesure :

Autoriser aux camions la seule voie de droite sur autoroute, leur interdisant de fait tout dépassement.

Les voitures sont toutes équipées de climatisation, utilisée systématiquement, quasi toujours réglée trop froide, avec une consommation de carburant significative. En parallèle, on supprime les arbres de bord de route, qui ombragent au moins partiellement celles-ci.

Mesure :

Replanter systématiquement les bords de route. **Et tant pis pour le lobby des motards.**

## **TRANSPORT : METROPOLES**

### Justificatif :

On nous bassine continuellement avec les déplacements en transport en commun ou en vélo. Alors que les infrastructures sont quasi inexistantes. **Une honte.**

### Mesure :

Systématiquement doubler les grands axes banlieue - ville de pistes cyclables séparées.

Equiper systématiquement les autoroutes urbaines d'arrêt de bus sur autoroute, avec au besoin des voies réservées. Compléter ces arrêts sur autoroute de gares routières et de parkings, assurant le débit du transport de passager à proximité de ces gares. Cf gare autoroutière de Briis sous Forges.

### Justificatif :

Trop de manque d'attention et d'incivisme dans la conduite essentiellement en ville.

### Mesure :

Dans les villes, hors limitation à 50 km/h et signalisation des intersections difficilement visibles, supprimer toute autre signalisation ou règle de conduite y compris la priorité à droite. Faire appel à l'attention des usagers et au civisme. En parallèle comme en Angleterre équiper systématiquement les véhicules de caméra, les images pouvant être utilisées pour sanctionner des comportements manifestement abusifs.

## **CADRE DE VIE :**

### Justificatif :

La France est sale : un véritable dépotoir, avec un incivisme de plus en plus répandu. La France est désordre.

### Mesure :

Condamner systématiquement et lourdement les personnes irrespectueuses : jets de débris sur la voie publique, animaux domestiques errants, bruits excessifs, ...

### Justificatif :

Le démarchage par téléphone ou mail harponne des gens âgés ou fragile et excède tout le monde. Les publicités dans les boîtes aux lettres également, avec le non-respect des affichettes « pub non merci ». Les pubs de bord de route également.

### Mesure :

Interdire le démarchage par téléphone ou mail.

Interdire la publicité dans les boîtes aux lettres.

Supprimer les affichages bords de route. Les seuls affichages autorisés seraient ceux peints sur les bâtiments dont la publicité renseigne l'activité.

Le Monde, samedi 16 février 2019.

# « Le grand débat, un outil de mesure inédit »



Martial Foucault, en décembre 2016, à Sciences Po, à Paris. ALEXIS SCARDI/FP

Le Cevipof délègue une équipe de chercheurs qui suivra 200 débats en France. Pour son directeur, Martial Foucault, l'expérience est l'occasion de mieux évaluer la situation sociale des Français

PROPOS RECUEILLIS PAR  
CATHERINE VINCENT

Une initiative de recherche participative, neutre et indépendante du dispositif du grand débat national, a été lancée pour constituer un Observatoire des débats. Menée conjointement par l'Institut de la concertation et de la participation citoyenne, le groupe d'intérêt scientifique Démocratie et participation et le centre de recherches politiques Cevipof (CNRS-Sciences Po), elle a pour objectif de dessiner le portrait social et politique de cette expérience inédite. Martial Foucault, directeur du Cevipof, nous livre les premiers enseignements de ces travaux.

**Dans le cadre de l'Observatoire des débats, le Cevipof assure le suivi de 60 débats par semaine (soit près de 200 au total), sélectionnés par tirage au sort afin de représenter au mieux l'ensemble du territoire français. Que vous apprend d'ores et déjà cette enquête ?**

Premier constat : le nombre de débats varie beaucoup selon les départements. On en compte très peu en Corse, dans le Finistère ou l'Indre, beaucoup dans le Loiret, les Alpes-de-Haute-Provence, la Drôme, le Doubs ou le Tarn. Dans certains d'entre eux, les débats ne sont pas toujours à l'initiative des maires et des élus, mais plutôt des associations à but non lucratif ou des citoyens. Dans d'autres, les Yvelines par exemple, les débats sont massivement organisés soit par les élus, soit par des associations à but lucratif – fédération du bâtiment, de la chasse, de la boucherie, etc. Les initiateurs des débats dépendent donc étroitement de la sociologie de ces départements.

On observe par ailleurs une déficience très grande de débats dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville. De même, sur les 4400 débats qui avaient été déclarés autour du 10 février, seuls 250 concernent des communes de moins de 500 habitants, alors que ces dernières sont 22000 en France. Les débats se concentrent plutôt dans des villes de 10 000 à 30 000 habitants. Parmi les participants, on compte environ un tiers de femmes et deux tiers d'hommes. Très peu de « gilets jaunes » – mais ces derniers sont souvent remerciés pour avoir donné l'occasion de cet exercice démocratique –, très peu de minorités visibles. Peu de jeunes également, beaucoup de personnes âgées de plus de 60 ans.

**Vous avez vous-même assisté à plusieurs débats. Comment se déroulent-ils ?**

En général, les participants ne se connaissent pas et viennent aussi pour échanger – dans l'expression la plus noble du mot, c'est-à-dire avec l'idée de construire une sociabilité par l'échange. Pour autant, la prise de parole est souvent cadenassée par quelques-uns. Beaucoup restent silencieux : les modalités du débat ne leur permettent pas véritablement de se désinhiber et d'avancer des arguments. La plupart du temps, ces débats ne constituent donc pas de grands moments de démocratie délibérative. Mais il y a des exceptions. Dans le Loiret, par exemple, j'ai assisté à un débat organisé sous forme d'ateliers. Une vingtaine de tables avaient été préparées, avec huit à dix personnes par table : les participants discutaient sur les quatre thématiques simultanément, et toutes les trente minutes changeaient de table. Tout le monde a ainsi pris la parole, et une vraie délibération a eu lieu. Sur certains thèmes, la somme des interventions a même débouché sur un consensus, permettant de dégager l'élément important à faire « remonter » dans les conclusions.

**Interrogé par France Inter sur le grand débat, le philosophe Bruno Latour affirme qu'« il ne faut pas demander aux gens de donner leurs opinions, mais de décrire leurs conditions d'existence et de dépendance ». Qu'en pensez-vous ?**

Les quatre thématiques proposées par le gouvernement encadrent très fortement le débat, et ce que propose Bruno Latour – que les gens se mettent à nu – pourrait en effet en être un préalable. Selon ce qui en ressortirait, cela pourrait inciter les modérateurs à accorder plus d'importance à certaines thématiques qu'à d'autres. Or, c'est le contraire qu'on observe. Il est bien prévu un moment d'expression libre, où les participants peuvent faire état de leur quotidien, partager ce qui leur pèse, mais celui-ci vient après la séquence cadrée. Ce qui ressort de ce temps de parole libre n'en est pas moins intéressant, car c'est leur ressenti qu'ils expriment alors. Au plan local, d'une part, sur la manière dont certaines modifications pourraient améliorer leur quotidien. Au plan national, d'autre part, d'où ressort une défiance terrible vis-à-vis des élus. En ce qui concerne la vie politique, la demande d'exemplarité revient de façon récurrente. Ainsi que celle d'une plus grande transparence : ces personnes souhaitent être associées à la décision publique et, pour cela, recevoir au préalable une information transparente et simplifiée.

**Les conditions d'un « bon » débat vous semblent-elles respectées ?**

Les règles de base d'un débat républicain – laisser les orateurs s'exprimer, ne pas tenir de propos racistes ou homophobes, etc. – sont énoncées dès le départ, et globalement respectées. Je vois par ailleurs deux conditions importantes à la bonne qualité de ces moments de démocratie délibérative. La première, c'est que les modérateurs puissent faire un pas de côté par rapport aux quatre thématiques propo-

sées, en ne mettant pas sous silence les voix qui s'élèvent pour parler d'autre chose – ce qui n'est pas toujours le cas. La seconde, c'est de poser comme préalable que le débat ne doit pas nécessairement déboucher sur des propositions. Or, au contraire, cet objectif est souvent rappelé par les animateurs, avec le risque d'aboutir à un catalogue à la Prévert et d'inhiber la parole du plus grand nombre. Beaucoup considèrent en effet qu'ils ne sont pas des techniciens et craignent de ce fait que leur proposition ne soit pas crédible. Le débat y perd en spontanéité. On observe principalement des prises de paroles ordonnancées, presque chronométrées parfois.

Cela dit, il arrive assez souvent que le débat commence... après le débat. Un bon tiers des participants restent sur place pour poursuivre l'échange et se mettent à développer leurs arguments en essayant d'en dérouler les conséquences logiques. On assiste alors à un vrai moment délibératif. Je suis frappé de voir que les participants sont souvent bien plus politisés qu'on le croit : ils comprennent la difficulté de la prise de décision et ont conscience de la complexité de la réalité du terrain.

**Aux côtés de ces observations factuelles, quels nouveaux éléments d'analyse politique espérez-vous obtenir à travers cette enquête ?**

En premier lieu, savoir quels sont les participants au grand débat. Dessiner un portrait social de cette participation, en le contextualisant territorialement, et voir en quoi ce portrait se démarque de ce que l'on connaît de la population française. Cet exercice inédit est également l'occasion de dépasser le paradigme qui a vécu depuis des dizaines d'années, où l'on positionne les individus au regard de critères objectifs – l'objectivité étant essentiellement mesurée par les conditions sociales des personnes. Ce paradigme n'est pas inopérant, mais il a montré ses limites.

L'idée est donc de le compléter en déterminant la situation sociale des participants au regard de critères subjectifs. Notamment leur niveau de confiance en eux et vis-à-vis des autres, et le niveau de satisfaction de la vie qu'ils mènent. C'est la raison pour laquelle les chercheurs qui participent à l'enquête du Cevipof, lorsqu'ils assistent à un débat, proposent un questionnaire dans lequel sont posées ces deux questions à caractère subjectif. Les réponses nous permettront peut-être de mieux comprendre les attentes et les frustrations des participants vis-à-vis de cette expérience. Et de confirmer ce que l'on a observé pendant des mois durant la campagne présidentielle de 2017 : la mesure de la solitude sociale, du ressenti de l'isolement social, ne dépend pas exclusivement de positions socioprofessionnelles. Il était notamment apparu qu'un immense fossé séparait l'électorat de Marine Le Pen de celui de Jean-Luc Mélenchon : ces deux électeurs ont des niveaux de revenus convergents et très bas, mais ce qui les oppose, c'est que les premiers n'ont absolument pas confiance en eux-mêmes, alors que les seconds déclarent un niveau de confiance élevé. ♦

## PROPOSITION D'AXES DE TRAVAIL

« À partir d'un corpus documentaire réalisé par les Archives départementales, vous répondrez aux questions suivantes sur les formes de l'engagement des citoyens français en 1789 et en 2019 ».

### **Partie I : Questions sur les cahiers de doléances de 1789 :**

Tous les élèves, par groupes, sont amenés à réfléchir sur cette première partie convoquant les connaissances en Histoire.

Démarche de prélèvement d'informations, comme : « Rappeler ce qu'étaient les cahiers de doléances de 1789, qui les a rédigés, dans quel contexte et dans quels buts ? ». Répondre aux questions fournies dans le dossier de documents des Archives.

### **Partie II : Questions sur les cahiers de 2019 (et documents proposés en annexes si besoin est) :**

- Qu'est-ce que le Grand débat national ? Donnez sa date ; expliquez dans quel contexte et par qui celui-ci a été décidé. [voir les annexes : article du quotidien *Le Monde*, Les décodeurs, 8 avril 2019]
- Quelles ont été les différentes formes d'expression des citoyens lors de ce grand débat ? [voir aussi la lettre de S. Lecornu aux maires de France].
- Pourquoi ceci représente-t-il un progrès par rapport à 1789 ?
- Quels ont été les 4 thèmes de débat sélectionnés par le gouvernement ?
- Pourquoi est-ce un problème selon certains de ses détracteurs ?
- Quels problèmes évoque l'article du quotidien *Le Monde* au sujet de l'analyse des réponses du grand débat et de la fiabilité de celle-ci ?
- Résumez les doléances principales des Français abordées dans ces extraits de 2019.
- Comparez ces revendications/ critiques avec celles de 1789. Dressez un tableau listant les points communs et les différences (sur le fond et sur la forme).
- Que conclure de l'introduction dans le débat de thèmes autres que ceux de 1789 ?
- Que conclure de ces contributions citoyennes sur le fonctionnement de notre démocratie ? de nos institutions ? des représentants politiques ?
- Selon-vous, quels enseignements peut-on tirer de ces contributions ?
- Selon l'article paru dans le quotidien *Libération* (14 mars 2019), quelle a été la sociologie des citoyens participant au grand débat ?
- La participation de la jeunesse au grand débat a-t-elle été massive/ importante ? Pourquoi selon-vous ?

### **Partie III Organisation d'un débat : Les enjeux de la démocratie pour la jeunesse française actuelle**

#### **a) Objectifs :**

- La formation du citoyen ;
- La formation d'une opinion raisonnée, l'aptitude à s'exprimer à l'oral, l'acceptation du débat public ;
- Former des individus capables d'exercer leur esprit critique ;
- Susciter l'envie de participer à la vie démocratique au travers du débat argumenté.

#### **b) Démarche :**

Le corpus de documents sert de base pour les informations à recueillir.

L'analyse des documents a été faite par petits groupes.

On procède ensuite à une mise en commun orale des conclusions/ réponses aux questions.

Débat sur le sujet.

#### **c) Bilan réflexif :**

Effectuer une auto-évaluation individuelle à l'issue du débat en classe :

- Ce que j'ai appris ?, argumentaire, capacité d'écoute,
- Capacité d'expression claire et compréhensible,
- Tolérance aux opinions différents des miens.

À l'issue du débat, ai-je changé d'opinion sur certains points ? Si oui, lesquels ?

Quelle a été ma capacité à nuancer mes opinions suite aux explications données par d'autres élèves ?

**Direction des archives et du patrimoine mobilier de l'Essonne  
Domaine départemental  
38, rue du commandant Arnoux  
91730 CHAMARANDE  
01 69 27 14 14**

**Service éducatif  
Professeures relais :  
Catherine Sironi et Séverine Ruffin  
Coordinatrice : Nathalie Noël**